



St-Constant, le 3 mai 2007

Madame Line Beauchamp
MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS
Édifice Marie Guyart
675 boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) GIR 5V7

OBJET : PLANIFICATION DU TERRITOIRE :
Éoliennes : Demande pour commissaire du BAPE

Madame la Ministre

Veillez trouver ci-joint, concernant l'objet précité, une copie certifiée conforme de la résolution 2007-106-T adoptée le 25 avril 2007 par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Roussillon.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

PIERRE LARGY,
Secrétaire-trésorier et
Directeur général.

PL/ctg

c.c. Mme Johanne Dumont, directrice – MAMR Montréal

p.j.



MRC DE ROUSSILLON

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL OU COPIE DE RÉOLUTION

À une séance **ordinaire** du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Roussillon, tenue à la salle de Conseil de la ville de Delson, le **25 avril 2007, du ressort des conseillers de comté de toutes les municipalités** et à laquelle étaient présents, les conseillers de comté suivants: Jocelyne Bates, Gaétan Brosseau, Georges Gagné, Jacques Lambert, Yvon Mailhot, Sergio Pavone, Gilles Pepin, Lise Poissant Charron, Lucie F. Roussel et Gilles Yelle.

formant quorum sous la présidence de la préfète, Jocelyne Bates.

Rés. 2007-106-T PLANIFICATION DU TERRITOIRE :
Éoliennes :

Demande auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – commissaire du BAPE

ATTENDU que le Conseil de la MRC de Roussillon a l'intention d'adopter un projet de règlement visant à modifier le schéma d'aménagement révisé afin d'encadrer les éoliennes à des fins commerciales sur son territoire ;

ATTENDU qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC de Roussillon doit tenir une ou plusieurs assemblées de consultation publique sur ce projet de règlement;

ATTENDU que le Conseil de la MRC souhaite soumettre à sa population ledit projet de règlement afin de connaître le degré d'acceptabilité sociale relativement à la venue potentielle de parcs d'éoliennes et aux diverses mesures d'encadrement de ces parcs préconisées dans un projet de règlement d'encadrement des éoliennes;

ATTENDU que les *Orientations du gouvernement en matière d'aménagement pour un développement durable de l'énergie éolienne* permettent aux MRC d'obtenir l'appui d'un commissaire du BAPE pour l'organisation et l'animation d'assemblées de consultations publiques sur un projet de règlement visant les éoliennes ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller de comté, Gilles PEPIN
Appuyé par le conseiller de comté, Gaétan BROSSEAU

De demander au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs l'assistance et le support d'un commissaire ad hoc relevant du BAPE lors de la préparation et la tenue d'assemblées de consultations publiques sur un projet de règlement de la MRC de Roussillon visant à encadrer la venue d'éoliennes à des fins commerciales.

Adopté.

